

# Être itinérant

Dixième bulletin sur l'itinérance dans le Grand Moncton, 2017

## La situation actuelle<sup>1</sup>

Utilisation des refuges d'urgence du Grand Moncton	2016	2015
Population du Grand Moncton (RMR) – recensement 2016	144 810	138 644
Nbre de clients (différents) ayant séjourné dans les refuges <sup>2</sup>	759	817
Nbre de séjours dans les refuges	13 041	12 055
Durée moyenne de séjour dans un refuge (jours)	6,07	5,55
Nbre de places dans les refuges (capacité)		
Hommes	48	48
Femmes et enfants (victimes de violence familiale) <sup>3</sup>	41	17
Femmes (non victimes de violence familiale)	14	14
Nbre de places pour la désintoxication des toxicomanes et des alcooliques	19	18
Hommes	13	12
Femmes	6	6
<b>Indicateurs du logement</b>		
Nbre d'unités de logement social subventionnées par la province	1 713	1 645
Nbre d'unités appartenant à la province	646	646
Nbre d'unités subventionnées dans un immeuble privé	1 067	999
Nouvelles unités du Programme de logement locatif abordable	36	0
Nbre de logements de transition <sup>4</sup>	63	57
Nbre de logements à long terme avec services de soutien	361	324
Taux d'inoccupation des unités locatives	6 %	7,4 %
Loyer moyen d'un appartement de 2 ch. à coucher	798 \$	760 \$
<b>Indicateurs du revenu</b>		
Aide sociale pour une personne célibataire	537 \$	537 \$
Nbre de prestataires d'aide sociale	5 270	5 261
Salaires minimum au N.-B. <sup>5</sup>	10,65 \$	10,30 \$

En 2016, les refuges de Moncton ont connu une baisse générale de leur clientèle, 759 clients séjournant dans un refuge, soit une baisse de 7 %. C'est une bonne nouvelle pour la région, mais même si le réseau de refuges de Moncton compte moins d'utilisateurs, les séjours sont plus longs. La durée moyenne de séjour par admission a augmenté à 6,07 jours en 2016 par rapport à 5,55 jours en 2015. Quand on examine le nombre de jours par client, on remarque une moyenne de 17,18 jours/année en 2016 par rapport à 14,76 jours en 2015. De plus, les personnes accédant aux refuges y reviennent plus souvent; 5,8 % des personnes ont eu recours à un refuge 10 fois ou plus en 2016, comparativement à 4,16 % en 2015. Environ 25 % des clients de chacun des deux refuges utilisent les deux refuges. Ces chiffres démontrent la nécessité de continuer d'augmenter les options en matière de logement avec services de soutien pour les personnes qui pourraient avoir de la difficulté à conserver leur logement par eux-mêmes et la difficulté accrue en général à trouver un logement sûr, stable et abordable. (Suite à la page 7)

## 759 personnes étaient sans abri en 2016, soit 7 % de moins qu'en 2015



**GREATER MONCTON  
HOMELESSNESS  
STEERING COMMITTEE**

Établi en 2000, le Comité directeur des sans-abri du Grand Moncton (CDSGM) est un comité composé de représentants de 21 organismes qui travaillent auprès de la population des sans-abri et des personnes qui risquent de le devenir. Le CDSGM travaille à assurer la coordination entre les parties prenantes et les fournisseurs de services afin que le Grand Moncton ait en place un système efficace et accessible pour prévenir l'itinérance et faire en sorte que les situations d'itinérance soient rares, brèves et non récurrentes. Le CDSGM joue le rôle de conseil consultatif communautaire (CCC) auprès du Grand Moncton dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada. Ce 10<sup>e</sup> bulletin sur l'itinérance dans le Grand Moncton utilise les données de 2016.

<sup>1</sup>Sources offertes dans le présent document

<sup>2</sup> Nbre de 2015 rajusté pour éliminer les personnes ayant utilisé les deux refuges

<sup>3</sup> Carrefour pour femmes a ouvert un nouveau refuge à l'automne 2016 et a donc augmenté sa capacité

<sup>4</sup> Chiffres de 2015 rajustés pour inclure les chambres de Harvest House pour le programme Step-up non incl. dans le bulletin de 2015 – augmentation globale de 6 unités

<sup>5</sup> Il augmentera à 11 \$ le 1<sup>er</sup> avril 2017

## Les chiffres sur l'itinérance diminuent de 7 % en 2016

	Maison Nazareth (24 lits, hommes; 6 lits, femmes)		Harvest House (22 lits, hommes; 8 lits, femmes)		Total des refuges	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Nombre total d'admissions	704	722	1 445	1 340	2,149	2,062
Nombre de personnes différentes	436	449	399	413	759	817
Nombre total de nuitées	5 966	5 830	7 031	6 219	13,041	12,055
Durée moyenne de séjour	8,50	8,07	4,87	4,64	6.07	5.55
Nombre moyen de lits occupés par nuitée	16,31	15,97	19,10	17,04	35.53	32.94

*Malgré une diminution des chiffres, les personnes retournent plus souvent dans les refuges et y demeurent plus longtemps.*

Source : Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)



### De plus, à Carrefour pour femmes, en 2016 :

- On a accueilli 117 femmes et 38 enfants qui fuyaient la violence familiale.
- Le nombre total des nuitées en 2016 était de 3 849.
- 15 femmes ont participé au Programme de deuxième étape.
- 44 femmes ont fait partie du programme d'approche.

L'année 2016 a été extraordinaire pour Carrefour pour femmes. Le personnel et les bénévoles ont travaillé sans relâche afin d'offrir un refuge et du soutien aux femmes et aux enfants fuyant la violence familiale.

Plus tôt cette année, nous avons reçu un don anonyme, un immeuble de cinq studios que nous avons rénovés et qui serviront de logements sûrs, abordables, présentant peu d'obstacles et à long terme à l'intention de femmes atteintes de problèmes de maladie mentale et de dépendance.

Nous avons lancé une campagne de financement pour amasser les fonds indispensables à une nouvelle maison de transition et, en avril 2016, la construction a commencé. À la fin novembre, nous avons enfin pu déménager et ouvrir nos portes. Ce fut une étape importante pour Carrefour pour femmes, car nous avons presque triplé notre capacité d'offre de services de refuge d'urgence dans la collectivité en augmentant le nombre de lits de 17 à 41. Nous avons ajouté des salles d'accueil pour les clientes aiguillées par des ressources de l'extérieur, ainsi que pour les séances de counseling confidentiel à l'intention des femmes et des enfants qui commenceront ce nouveau chapitre de leur vie. Le nouvel établissement comporte également une salle familiale, une bibliothèque, une salle multifonctionnelle pour la santé et le mieux-être, une cuisine commune, une grande salle à manger, une salle de jeux et un terrain de jeux à l'extérieur. Cette nouvelle maison de transition nous permet d'offrir un refuge d'urgence aux femmes et aux enfants pour une période plus longue.

Pour 2017, Carrefour pour femmes est heureux d'annoncer l'ouverture du Centre pour les victimes d'agression sexuelle du Sud-Est du N.-B. En collaboration avec Horizon et Vitalité, nos travailleuses communautaires sont de garde 24 heures sur 24 à l'intention des victimes d'agression sexuelle dans le but d'assurer le soutien sur place et à long terme. Nous nous réjouissons de notre croissance continue. *Article présenté par Tina Thibodeau*

Loyers mensuels moyens du Grand Moncton (RMR)			
Taille de l'unité	Oct. 2016	Oct. 2015	Oct. 2014
Chambre studio	580 \$	530 \$	542 \$
1 ch. à coucher	678 \$	640 \$	647 \$
2 ch. à coucher	798 \$	760 \$	762 \$
3 ch. à coucher +	961 \$	892 \$	906 \$

*Le Grand Moncton est l'une des quelques régions de la province ayant connu une augmentation démographique en raison surtout de la migration des autres parties de la province. Cela a réduit le taux d'inoccupation de la région et augmenté le prix des loyers. Le taux d'inoccupation élevé des dernières années a retardé les mises en chantier des immeubles à logement et a également influé sur les prix, la demande ayant augmenté. Cela a accru la pression sur les personnes à la recherche d'un logement abordable.*

Source : Rapport sur le marché locatif, SCHL, automnes 2016, 2015, 2014.

## Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale augmente dans le Grand Moncton

Parmi les programmes d'aide sociale qui offrent des prestations mensuelles, il y a le Programme d'assistance transitoire (PAT) et le Programme de prestations prolongées (PPP). Ce dernier est offert aux personnes handicapées aux termes de la loi.

Les niveaux de revenu de l'aide sociale sont demeurés les mêmes en 2016. Cette situation jumelée à une légère augmentation du nombre de prestataires dans la RMR exerce davantage de pression sur la demande de logement abordable dans notre région. En fait, le nombre de prestataires de la province a diminué, mais il a augmenté dans la RMR.

	Déc. 2016	Déc. 2015	Déc. 2014
Ménages recevant un chèque mensuel	3 409	3 382	3 249
Ménages bénéficiant de l'assurance-maladie, du service de garde, de subventions prénatales (pas de chèque mensuel)	960	956	960
Total des deux types - ménages	4 369	4 338	4 209
Personnes recevant un chèque mensuel	5 270	5 261	5 011
Personnes bénéficiant de l'assurance-maladie, du service de garde, de subventions prénatales (pas de chèque mensuel)	2 170	2 125	2 082
Total des deux types - personnes	7 440	7 386	7 093
Total provincial – tous les types d'aide sociale	47 026	48 115	48 943

Source : Développement social N.-B.

### Entente fédérale-provinciale = nouvelles unités subventionnées

	2016	2015			
Nbre d'unités de logement social subventionnées par la province	1713	1 645			
Nbre d'unités appartenant à la province	646	646			
Nbre d'unités subventionnées dans un logement privé (suppléments au loyer)	1067	999			
<b>Liste d'attente filtrée en date du 28 février 2017 Région de Moncton</b>	<b>Familles</b>	<b>Personnes handicapées</b>	<b>Non âgées</b>	<b>Aînés</b>	<b>Région</b>
	316	38	665	543	1562

Source : Développement social N.-B.

36 nouveaux suppléments au loyer ont été ajoutés au stock du Grand Moncton en 2016. Bon nombre d'entre eux ont été accordés à des programmes offrant les services de Logement d'abord et les services de logement avec services de soutien. L'exercice 2017-2018 apportera d'autres subventions à la région. Cette année, nous avons obtenu les données concernant la liste d'attente, contrairement au 9<sup>e</sup> bulletin. (Cont. page 4)

Le 28 février 2017, 1562 personnes attendaient un logement subventionné : une réduction de 8 % par rapport à 2014, qui comptait 1698 personnes. Comme on peut le voir, la demande est nettement supérieure à l'offre, en particulier chez les demandeurs non âgés.

#### Logement de transition

- **Carrefour pour femmes** Refuge de deuxième étape : huit unités; nouvelle maison de transition de cinq unités
- **Harvest House** : 30 unités
- **Société John Howard du Sud-Est du N.-B.** : 10 unités (hommes adultes)
- **Youth Impact Jeunesse Inc.** : 8 lits de transition (quatre femmes, quatre hommes)

#### Logement avec services de soutien à plus long terme

- **Résidences alternatives Inc.** (clients de santé mentale) : 4 résidences communautaires (32 lits); 16 appartements de 1 ch. à coucher; six maisons de plain-pied/maisons de 2 logements dans des immeubles partagés (31 lits)
- **FACT (Équipe de traitement communautaire dynamique flexible)** d'Horizon : services cliniques à l'intention des personnes ayant de graves problèmes de santé mentale. Le logement est une partie intégrante du plan de soins, et l'équipe a reçu 5 subventions pour ses clients en 2016.
- **Future Horizons Housing Inc.** : 12 unités (pour les familles de Headstart Inc.)
- **HART (Équipe d'examen de l'évaluation des logements)** : projet pilote commun d'évaluation et d'admission. Reçu 5 subventions en 2016
- **Centre de vie autonome MacDonald** : 34 unités (handicaps physiques)
- **Résidences communautaires de Moncton Inc.** : Sert 160 personnes selon diverses modalités de vie (problèmes intellectuels/ de développement)
- **Supportive Housing (SUN) Network** : héberge les utilisateurs chroniques de refuges et les aide au fil de la disponibilité des logements abordables; 19 clients ont été hébergés en 2016.
- **Logement soutenu par des pairs** en partenariat avec Centraide du Sud-Est du N.-B. a offert 10 unités dans 2 bâtiments gérés par le programme, ainsi que 5 unités éparpillées dans la collectivité à l'intention de personnes aux prises avec de multiples problèmes de logement.
- **YWCA, Toits pour elles** : 31 logements, certains étant éparpillés dans la région du Grand Moncton, offrent de l'aide au logement de transition et dans le cadre de Logement d'abord. En 2016, on a hébergé 36 femmes, 3 hommes et 15 enfants

#### Logement social (en plus du logement provincial)

- **St. James Court** : 13 maisons en rangée à l'intention de familles monoparentales gagnant moins de 32 000 \$/année pour un app. de 2 ch. et moins de 37 500 \$ pour un app. de 3 ch. L'immeuble compte 10 app. de 2 ch. et 3 app. de 3 ch.

En 2016, le YWCA a ouvert les portes de son Centre des femmes et enfants YW Jean E.S Irving, un endroit où les femmes et les enfants peuvent s'épanouir. Situé au 135, rue Kendra, le nouveau centre comprend les atouts suivants :

- Un immeuble résidentiel pour les jeunes mamans, qui comprend 12 appartements d'une chambre à coucher et 3 chambres studios pour les jeunes femmes enceintes, mères et célibataires aussi jeunes que 16 ans. Ce programme de logement enrichi offre l'accès sur place à de l'éducation, à l'alphabétisation financière, au développement de carrière, à de l'aide au logement, à de l'aide de pairs ainsi qu'à de nombreux autres programmes et activités;
- Le Centre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants Margie, où l'on fournit aux enfants les fondements positifs et stables nécessaires à l'apprentissage et au succès tout au long de la vie;
- Le Centre de formation et de leadership au féminin, où les femmes peuvent acquérir les compétences, les possibilités et les outils requis pour créer le changement voulu;
- Le Centre de santé et de mieux-être, où les résidentes ont accès à des soins pré et postnataux ainsi qu'à des mécanismes de soutien en santé mentale et à des programmes de conditionnement physique;
- La Cuisine d'enseignement, où l'on peut apprendre à bien manger et à cuisiner des repas santé;
- Le Centre d'autonomisation jeunesse, où les jeunes peuvent renforcer leur estime de soi positive et faire des choix éclairés et autonomes.

Le YWCA de Moncton est ravi de son nouveau centre dans lequel il peut responsabiliser les femmes et leur famille, grâce à la défense des intérêts et à des services intégrés qui favorisent l'autonomie et le mieux-être.

Dans le cadre de ses partenariats avec le ministère de la Justice et la clinique Salvus, le YWCA a été capable d'offrir du logement et des mécanismes d'aide essentiels en tenant compte des traumatismes subis à des personnes qui s'adonnent ou qui se sont adonnées au commerce du sexe. Grâce à ces mécanismes d'aide, en plus de pouvoir conserver un logement sûr et abordable, ces personnes sont habilitées à travailler à leur objectif personnel de quitter le commerce du sexe.

***Lancement du projet pilote HART afin de rationaliser l'accès au logement avec services de soutien  
Aux prises avec une pénurie d'options en matière de logement, les organismes réagissent en veillant à ce  
que les unités inoccupées soient accordées en priorité aux personnes les plus démunies.***

Au début octobre 2016, huit organismes de Moncton ont lancé le premier programme d'inscription et d'évaluation des logements du Canada atlantique. Le projet HART (Équipe d'examen de l'évaluation des logements) a été créé par SIDA Moncton, la Harvest House, la Maison Nazareth, la Société John Howard du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, l'Armée du Salut, la clinique Salvus, le YMCA du Grand Moncton et le YWCA de Moncton. HART reçoit l'appui du CDSGM.

Le projet HART a été lancé sous la forme de projet pilote initial d'un an dans lequel les organismes participants ont modifié leurs processus d'inscription et ont convenu d'une méthode commune d'évaluation des besoins des clients afin de veiller à ce que les options offertes en matière de logement de transition et de logement à long terme avec services de soutien soient d'abord offertes aux personnes les plus vulnérables et dont les besoins sont supérieurs. Ces organismes ont une tradition de collaboration et de travail commun pour aider des clients mutuels, et le projet pilote

HART renforce ces partenariats d'une manière plus coordonnée. Dans un environnement à court de ressources, on pense souvent à la concurrence des ressources dans le secteur sans but lucratif. Ce nouveau processus dégage une vision qui va au-delà des organismes individuels pour le plus grand bien de la collectivité. Les nouveaux logements ou les ressources acquises par n'importe quel partenaire constituent un ajout à l'ensemble du système et une solution favorable pour la collectivité et les personnes qui ont le plus besoin d'un logement.

Même si le projet HART est le premier en son genre à être lancé au Canada atlantique, ce n'est pas un nouveau modèle, mais une pratique exemplaire reconnue pour veiller à ce que les systèmes de prestation de services aux sans-abri soient capables de réagir rapidement et efficacement afin de répondre aux besoins en matière de logement et de soutien. Au Canada, plusieurs collectivités ont mené à bien la mise en œuvre de modèles similaires ou y travaillent, et beaucoup ont aidé à la création de HART. Bien que HART soit un nouveau système pour les organismes qui offrent des unités de transition et des unités de soutien, il n'offre pas une gamme d'options en matière de logement. La province a collaboré en offrant 10 subventions locatives, mais chaque organisme a toujours le même nombre d'unités qu'avant le début du projet.

L'impact positif du modèle HART est visible dans les statistiques de la fin de la première moitié du projet pilote. À la fin février, on avait inscrit 78 personnes, et 26 personnes avaient déménagé dans un logement ou étaient sur le point de le faire. Il s'agit d'un taux de logement total de 33 %. Compte tenu de la pénurie de logements, il y a autant de personnes inscrites en attente d'un logement. On espère que la démonstration continue du succès et de l'efficacité à déménager les personnes dans le système de logement entraînera le soutien du modèle HART, et que ses partenaires continueront de recevoir les ressources additionnelles pour les options en matière de logement à l'intention des personnes les plus vulnérables à Moncton.

***Pour plus d'information sur le processus HART et la manière d'accéder à de l'aide, il suffit de communiquer avec tout organisme membre ou de visiter la page de HART sur le site du CDSGM ([monctonhomelessness.org](http://monctonhomelessness.org))***

## ***Nouvelle hausse du taux d'utilisation des banques alimentaires au N.-B.***

Le Bilan-Faim de 2016 a révélé que le recours aux banques alimentaires avait augmenté au Nouveau-Brunswick en mars 2016. Le nombre total de personnes ayant reçu de l'aide était de 19 769, comparativement à 18 986 en 2015, une augmentation de 4,1 %. Cette augmentation dépasse la baisse de 3 % de l'an passé par rapport aux chiffres de 2014.

Le nombre de personnes ayant recours aux banques alimentaires au Canada est de 28 % plus élevé qu'en 2008 – année durant laquelle les chiffres nationaux étaient de 852 137, et ceux du Nouveau-Brunswick, de 15 638. Cela témoigne de la situation au pays et de l'échec de notre province à appuyer adéquatement ses citoyens qui vivent des périodes difficiles.

### ***Données sur les utilisateurs des banques alimentaires du N.-B.***

- 58,7 % reçoivent de l'aide sociale
- 10,9 % ont un emploi
- 56,9% payent un loyer de la valeur du marché
- 14,3 % vivent dans un logement social
- 21,8 % sont propriétaires de leur logement

***Ces données confirment l'insuffisance de l'aide au revenu et des salaires pour assumer le coût de la vie – en particulier le coût du logement – dans notre province.***

Source : Le rapport Bilan-Faim présente les résultats d'une étude annuelle de plus de 4 000 banques alimentaires et autres programmes d'alimentation dans chaque province et territoire [www.foodbankscanada.ca/Hunger-in-Canada/](http://www.foodbankscanada.ca/Hunger-in-Canada/)

## ***Le nouveau Centre d'alimentation communautaire améliore l'accès aux programmes de sécurité alimentaire***

Au printemps 2016, le Centre d'alimentation communautaire Peter McKee a ouvert ses portes. C'est un projet qui a réuni la banque alimentaire West End et la banque alimentaire Open Hands pour créer un système plus unifié et efficace. Ce modèle augmentera les occasions d'offrir des programmes au-delà de la distribution de nourriture, qui permettront d'améliorer l'autonomie et la nutrition des utilisateurs des banques alimentaires. Le Centre d'alimentation a déjà commencé à offrir un cours d'équivalence d'études secondaires, des jardins communautaires et des programmes de jardinage. De plus, des rénovations en vue de créer une cuisine professionnelle permettront d'enseigner la cuisine, de conserver les fruits et les légumes et même d'améliorer les aptitudes à l'emploi dans le secteur de de l'alimentation. De plus, le nouveau centre a augmenté sa capacité d'offrir des aliments frais et périssables, car il dispose maintenant de capacités de réfrigération et de congélation pour l'entreposage.

***Du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 28 février 2017, le Centre Peter McKee Centre a servi 22 932 personnes, 32,8 % d'entre elles étant des enfants.***

*ReBrancher du YMCA maintient une feuille d'information sur la sécurité alimentaire, y compris des listes mises à jour de tous les repas et programmes d'alimentation du Grand Moncton.*

*On peut y accéder sur la page Ressources du site du CDSGM : [monctonhomelessness.org](http://monctonhomelessness.org)*

## ***Pourquoi y a-t-il encore des sans-abri à Moncton?***

*Par Joanne Murray*

Mettre fin à l'itinérance semble une tâche assez simple. L'an dernier, nous avons effectué un recensement à un moment précis en février et nous avons compté 67 personnes qui vivaient dans des conditions précaires ou dans la rue. Donc, bâtissons deux immeubles de 48 appartements et voilà! Le problème est résolu, n'est-ce pas?

En réalité, la solution n'est pas simple comme une ligne droite. Pourtant Medicine Hat a déclaré avoir mis fin à l'itinérance dans ses collectivités. Alors, qu'est-ce que cela signifie exactement? La réponse se trouve dans le travail qui a été mené récemment par l'Observatoire canadien sur les sans-abri, l'École des politiques publiques de l'Université de Calgary et l'Alliance canadienne pour mettre un terme à l'itinérance.

Pour éviter de trop nous embourber dans les concepts, avant de pouvoir définir ce que signifie « mettre un terme à l'itinérance », nous devons commencer par une définition commune de l'« itinérance ». Des itérations d'une définition circulent depuis de nombreuses années. Voici la plus récente que j'ai trouvée dans Le rond-point de l'itinérance : L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité, de moyens ou de capacité de s'en procurer un dans l'immédiat.

Le processus pour créer une définition de l'expression « mettre fin à l'itinérance » a commencé il y a quelques années. Une définition a été rédigée et convenue au terme de plusieurs années d'études, de consultation de personnes ayant vécu l'itinérance et de tous les autres groupes d'intervenants du secteur – un véritable processus de collaboration.

Dans le cadre de la consultation, il était clair que la définition d'itinérance devait inclure les concepts de « zéro absolu » et de « zéro fonctionnel ». Le zéro absolu est la situation dans laquelle chaque personne a accès au logement et à de l'aide, de manière à ne pas devenir sans abri ou à risque de le devenir en premier lieu. Le zéro fonctionnel est la situation dans laquelle des collectivités ne vivent

l'itinérance que rarement, et le cas échéant, il y a des systèmes en place pour reloger rapidement les gens et éviter la répétition de la situation d'itinérance.

Je crois qu'il est réaliste d'accepter l'itinérance zéro fonctionnel sur la route vers l'itinérance zéro absolu. La préparation de votre collectivité à l'itinérance zéro absolu exige de s'engager à l'échelle du système et du secteur à l'égard de choses comme la sensibilisation à ce qui est nécessaire pour mettre fin à l'itinérance, de travailler ensemble aux objectifs qui formeront la stratégie nationale et la stratégie provinciale en matière de logement. Cela signifiera qu'il faut établir des objectifs et des critères locaux adaptés aux stratégies et travailler ensemble à les atteindre.

Nous pouvons mettre fin à l'itinérance à Moncton en travaillant ensemble et en atteignant le zéro fonctionnel suivi du zéro absolu. En tant que fournisseur de logement avec services de soutien, je suis convaincue que comme collectivité nous pouvons accomplir le travail nécessaire pour y arriver! **Pour voir le rapport complet visitez: [http://homelesshub.ca/sites/default/files/Functional\\_Zero.pdf](http://homelesshub.ca/sites/default/files/Functional_Zero.pdf)**



(Suite de la page 1)

On remarque également une légère augmentation (4,63 %) des personnes sorties d'un établissement de santé (hôpital, désintoxication, traitement psychiatrique) ou d'un établissement correctionnel qui se retrouvent immédiatement dans un refuge, ce qui démontre les lacunes de l'ensemble de notre système de soins et de coordination dans l'ensemble du système plus vaste de soutien.

En 2016, la région du Grand Moncton a connu un certain succès sur le plan de l'augmentation des logements avec services de soutien et de l'aide dans le cadre de Logement d'abord en plus d'une augmentation des unités subventionnées :

- Le budget fédéral de 2016 comprenait du financement pour le logement abordable dans le cadre d'un partenariat fédéral-provincial avec une augmentation de 56 millions de dollars sur deux ans au Nouveau-Brunswick. Cela comprend des fonds pour augmenter et maintenir le stock de logements à prix abordable, répondre aux besoins en matière de logement des aînés et des femmes fuyant la violence familiale, ainsi que de nouvelles subventions de logement. À ce jour, le Grand Moncton a obtenu 36 nouvelles subventions, dont plusieurs ont été offertes à des programmes de logement communautaires avec services de soutien.
- De plus, le budget fédéral a augmenté de 50 % le financement annuel de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) ici à Moncton. Cela a aidé à augmenter la dotation

des programmes Logement d'abord, à fournir du financement pour améliorer/maintenir les logements existants ainsi qu'à aider à créer de nouvelles unités. Des fonds ont également été affectés à la prévention des expulsions.

- L'équipe FACT (Équipe de traitement communautaire dynamique flexible) du Réseau de santé Horizon a reçu 5 subventions de la Société d'habitation du N.-B. pour aider les clients atteints de maladies mentales persistantes. Ce programme prend également de l'ampleur, les réseaux Horizon et Vitalité ayant chacun leur propre équipe FACT en 2017.
- L'inscription et l'évaluation communes sont un objectif clé du plan communautaire du CDSGM de 2014-2019. En 2016, la création du projet HART (Équipe d'examen de l'évaluation des logements) concrétise cet objectif et constitue le premier du genre au Canada atlantique. Ce partenariat de 8 fournisseurs de logements avec services de soutien, de refuges et de services de première ligne facilite l'accès aux logements avec services de soutien et améliore l'efficacité du système de prestation des services. Dix subventions de la Société d'habitation du N.-B. (5 en 2016, 5 en 2017) ont été assignées au projet à ce jour. (Voir la page 4 pour plus d'information sur HART.)

En effet, 2016 a été une année dans laquelle le potentiel d'action réelle en vue de mettre fin à l'itinérance a émergé au sein de chacun des trois ordres de gouvernement.

- Le gouvernement libéral fédéral a commencé la consultation et la planification d'une nouvelle stratégie nationale de logement à l'automne 2016. Il devrait la présenter cet automne. Le rapport initial *Vous nous avez dit* était positif en soulignant la nécessité de mettre fin à l'itinérance, de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables ainsi que de continuer et d'améliorer le programme SPLI, entre autres mesures.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a également commencé à travailler à l'élaboration de sa propre stratégie de logement. Les consultations initiales ont commencé, et la plus grande part du travail se fera au cours de l'année 2017.
- La Ville de Moncton a commencé la mise en œuvre de son plan d'inclusion sociale en travaillant en priorité au choix en matière de logement et au caractère abordable en effectuant une évaluation de l'offre et de la demande en matière de logement dans la région. Cela aidera la municipalité à déterminer le travail à faire en matière de politiques et de programmes et à contribuer à la stratégie provinciale sur le logement.

Le CDSGM et ses membres sont des participants actifs de chacune de ces initiatives dans le but de mieux appuyer les possibilités au sein des initiatives gouvernementales et d'apporter des changements réels aux endroits où ils sont les plus nécessaires : l'augmentation des soutiens de Logement d'abord et le logement pour les sans-abri chroniques et épisodiques, ainsi que l'augmentation des options en matière de logement abordable pour les personnes à revenu fixe, y compris les personnes vivant de l'aide sociale ou touchant un salaire inférieur.



Le 10<sup>e</sup> bulletin sur l'itinérance dans le Grand Moncton est une occasion de renseigner la collectivité sur l'itinérance et sur les mesures prises par la collectivité à ce sujet. Le CDSGM et ses membres travaillent fort pour mettre fin à l'itinérance dans le Grand Moncton et la prévenir. Vous pouvez communiquer avec nous sur notre site Web à l'adresse [www.monctonhomelessness.org](http://www.monctonhomelessness.org) ou nous suivre sur Facebook.